

Dans le cadre de son engagement général envers la libéralisation du commerce, le Canada éliminera les obstacles aux activités des établissements financiers étrangers. Cela créera plus de concurrence sur le marché et avantagera véritablement les consommateurs. Au fur et à mesure qu'ils se développeront, ces établissements financiers devront se conformer au régime de propriété qui est appliqué aux établissements financiers sous contrôle canadien.

Investissement

Un bon climat d'investissement sera indispensable pour que les Canadiens tirent pleinement profit d'une réduction des obstacles au commerce des produits et des services. Les négociations commerciales ont donc été axées sur l'établissement d'un cadre de principes mutuellement avantageux et sensibles aux intérêts nationaux des deux pays, afin que les investissements se fassent librement entre le Canada et les États-Unis et que les investisseurs soient traités de façon juste et équitable.

Le chapitre sur l'investissement fournira un cadre global de règles et de principes non discriminatoires régissant les activités d'investissement outre-frontière dans la zone de libre-échange. Les investisseurs auront un accès sûr et élargi aux possibilités d'investissement dans toutes les régions du Canada et des États-Unis. Dans tous les secteurs, les investisseurs jouiront toujours du même traitement au Canada et aux États-Unis.

Les dispositions sur l'investissement auront un caractère prospectif. Il se peut que les mesures discriminatoires en vigueur actuellement dans les deux pays restent inchangées. Mais en vertu des nouvelles lois et pratiques qui seront adoptées, les investisseurs canadiens aux États-Unis et les investisseurs américains au Canada recevront le même traitement que celui que chaque pays accorde à ses propres investisseurs.

Le gouvernement a insisté pour maintenir le droit qu'a le Canada d'examiner les acquisitions importantes effectuées par des investisseurs américains. Par conséquent, aux termes de l'accord, le seuil d'examen des acquisitions directes sera relevé en quatre étapes jusqu'à 150 millions de dollars d'ici 1992. À ce moment-là, environ